

A l'attention de Monsieur le Maire,  
Hôtel de Ville de Mauges-sur-Loire  
4 rue de la Loire  
La Pommeraye  
49620 Mauges-sur-Loire

Beaupréau-en-Mauges  
Le 05 juin 2024

Affaire suivie par : Aurélie BOULIC

Objet : Avis Personnes Publiques Associées – Modification n°2 du PLU

Monsieur le Maire,

Par courriel en date du 25 avril 2024, la Communauté d'Agglomération « Mauges Communauté » a été sollicitée au titre des Personnes Publiques Associées (PPA), dans le cadre de la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Mauges-sur-Loire.


Conformément à la procédure annoncée, une réponse devait être communiquée avant le 12 juin 2024. Dès lors, je vous invite à prendre en compte le tableau annexé au présent courrier au titre de notre avis PPA.

Le Pôle Aménagement de Mauges Communauté se tient à votre entière disposition pour apporter toutes précisions nécessaires en vue de la réunion d'examen conjoint du 7 juin 2024.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Monsieur Hervé Martin  
Vice-Président à l'Aménagement



  
Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-président en charge de l'Aménagement,  
**Hervé MARTIN**